

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LANDIVY**

Séance du 12 mai 2026

Le douze mai deux mil vingt-six à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Landivy, convoqué le sept mai deux mil vingt-six, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Mairie, sous la présidence de Monsieur HAMEL Claude, Maire.

Nombre de membres

en exercice :	15
présents :	15
votants :	15
absents :	00

Présents :

Mme BARBEDETTE, M CHAUVIN, Mme CORDIER, Mme FRELAUT, M HAMEL, M HUARD, M LEDAIN, Mme LEFEVRE, M LEON, Mme MOREL, Mme MY, Mme PECHON, M PILORGE, M POIDVIN, M RONCERAY

Absents excusés :

Absents qui ont donné pouvoir :

Secrétaire de séance : M. POIDVIN Gérard

N°2026050 - Objet : CORRESPONDANT SECURITE ROUTIERE

Vu le code général des collectivités territoriales,
Considérant qu'il convient de désigner un correspondant sécurité routière,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- approuve la désignation de Yann LEDAIN comme référent sécurité routière.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

• Pour :	15
• Contre :	0
• Abstentions :	0

**Le secrétaire de séance,
Gérard POIDVIN**

**Fait et délibéré le 12 mai 2026
Pour extrait conforme,
HAMEL Claude, Maire**

